
Compte rendu du Conseil d'Administration du

23 NOVEMBRE 2023

La séance débute à : 17h52

Le quorum est atteint : 22 présents / 26

Secrétaire de séance : Mme Ferreira Carriço, enseignante.

Mme ETOURNEAU ouvre la séance et fait lecture de l'ordre du jour.

Ajout de deux points :

- Un point sur le tarif de vente des objets fabriqués par les élèves de la SEGPA est ajouté (dans le point « affaires financières ») ;
- Tarif des voyages en Espagne et Angleterre.

Mme ETOURNEAU soumet au vote l'adoption du compte rendu du CA du 6 novembre 2023.

	Pour : 22
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

1/ Sorties scolaires

Mme CONCHON présente le tableau actualisé des sorties 2023-2024 par niveau de classe. Et les conditions de financement de ces sorties.

Il est à noter que le collège prend en charge une partie importante du financement, sur fonds propres, mais que ces sorties participent à l'acquisition de compétences chez les élèves, et favorisent un bon climat scolaire.

Mme ETOURNEAU remercie les enseignants de s'investir dans l'organisation de ces sorties, et le FSE, qui aide également au financement.

Programmation actualisée des sorties 2023 – 2024 :

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

Arrivée de Mme Lestin à 18h00. Le quorum passe à 23.

M. AGOSTINI demande si les sorties à la Cité des Sciences ont été votées. Mme ETOURNEAU répond que oui, elles ont été votées au CA du 6-11-23, et que le tableau présenté est une actualisation de celui déjà voté.

2/ Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Le conseil d'administration doit autoriser le chef d'établissement à procéder au recrutement de personnels de droit public, à savoir les assistants d'éducation.

Mme Chêne Berg demande si le vote est obligatoire. Mme PETYT répond que oui, car cela évite de réunir le CA à chaque recrutement.

Les parents demandent combien d'assistants d'éducation ont été recrutés : la réponse est 12.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

3/ Affaires financières

a) Don du FSE de 1584€ affecté aux sorties :

Il s'agit d'un don pour les sorties à la Cité des Sciences en 3^{ème}.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

b) Don au FSE de 623,40€ pour la banderole :

Il s'agit de la moitié du prix de la banderole achetée par le FSE.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

c) DBM 2023 :

Mme PETYT présente une DBM de 6673,40€, correspondant à une ouverture de crédits liés à un prélèvement sur fonds de roulement (don au FSE pour la banderole, réparation d'un four) et à des ressources non spécifiques (vente du matériel de cirque, prix fondation de la mer 2021 – anciennes subventions).

Le conseil d'administration vote cette DBM.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

d) Tarif des dégradations 2023 – 2024 :

Mme PETYT présente les tarifs et informe qu'il n'y a pas de changement cette année. Les parents demandent comment les élèves doivent faire une demande de rachat de carnet. Il faut un mot des parents pour le rachat de carnet, et 5€ pour le service Intendance. Une fois payé, l'élève obtient un reçu et se présente à la Vie Scolaire avec.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

e) Tarif 2023-2024 des ventes des objets confectionnés par les élèves de la Segpa :

Ces tarifs concernent la vente pour les personnels.

Mme LECAUDE et Mme PETYT précisent qu'une table de pique-nique est en voie de construction et sera à disposition des personnels pour les déjeuners dès le printemps. Les produits sont en bois recyclé et sont produits par les élèves de la Segpa.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

f) Passation des conventions, contrats et marchés :

Le conseil d'administration doit autoriser le chef d'établissement à signer les contrats, les marchés et les conventions annuels.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

g) Tarif des voyages en Espagne et Angleterre :

Mme ETOURNEAU informe d'une hausse du tarif du voyage en Angleterre des 3èmes de 12€ par élève, lié au repas du soir du dernier jour, non pris en charge dans le dernier devis. Le tarif dépasse donc les 400€ votés et Mme ETOURNEAU propose de voter un tarif maximal pour ce voyage à 412€ par élève. Des aides du FSE et autres cagnottes permettront de rattraper la différence.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

Mme ETOURNEAU informe que le devis du voyage en Espagne des 4èmes, reçu le 20-11-23, a été réévalué à 520€ par élève. Le tarif dépasse donc les 450€ votés et Mme ETOURNEAU propose de voter un tarif maximal pour ce voyage à 520 € par élève. Ce prix maximal ne tient pas compte des réductions que vont permettre la vente de chocolats, des rouleaux de papier cadeau, les cagnottes Leetchi, et les 10€ par élève du FSE. Pour le moment, la baisse est estimée à 94€ par élève.

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

h) Budget 2024 :

Mme ETOURNEAU va soumettre au vote la répartition du Budget 2024, et la clé de répartition 2024 entre les services ALO et SHR.

Cette année, le conseil départemental a calculé un besoin de fonctionnement à 104 467€, et a doté le collège d'une DGFC de 73 917€, eu égard aux fonds de réserve importants de l'établissement.

Mme ETOURNEAU donne la parole à Mme PETYT, Adjointe Gestionnaire, pour présenter ce budget.

Mme ETOURNEAU remercie Mme PETYT pour son travail.
Pas de question de la part des membres.

Vote de la répartition du Budget 2024 :

	Pour : 21
Vote :	Abstentions : 2
	Contre : 0

Vote de la clé de répartition :

	Pour : 23
Vote :	Abstentions : 0
	Contre : 0

4/ Contrats et conventions

Lors du CA du 6-11-23, le vote sur la convention avec le SMAVOM d'utilisation des équipements sportifs a été reporté.

Mme PETYT a contacté le SMAVOM et a obtenu les informations suivantes : la convention reçue se base sur les effectifs 2022-2023 et non 2023-2024. Le calibrage a été corrigé à 1000 et non 800 élèves, néanmoins la somme allouée restera la même. Mme ETourneau lit la réponse du département.

M. BOILEAU demande si les chiffres étaient en pourcentages sur le document précédent. Visiblement, le chiffre de la convention est le bon, ou en tout cas, c'est celui qui sera retenu. Mme PELLETIER indique qu'il est compliqué de voter sur des chiffres qui semblent faux, le SMAVOM étant en passe de tomber sous la charge de la mairie. Les chiffres ne correspondent pas au nombre réel d'élève de l'établissement. Les abstentions sont dues à un manque de compréhension vis-à-vis de ces chiffres, car le collège compte 870 élèves, et non 774 élèves comme indiqué sur la convention. De ce fait, les membres du CA font remarquer que la participation départementale devrait être plus élevée.

	Pour : 6
Vote :	Abstentions : 9
	Contre : 8

QUESTIONS DIVERSES

Question diverse des représentants du personnel enseignant et éducatif :

"Afin d'optimiser le chauffage de l'établissement, (en raison des tensions sur l'énergie, afin de mieux gérer les pertes et dans un souci de bien être des élèves et du personnel), serait-il possible de réévaluer les besoins par salle, et de réajuster les thermostats des radiateurs.

Une partie des radiateurs sont bloqués à un niveau trop bas, ou à un niveau trop fort selon les locaux, certains ne semblent plus fonctionner, obligeant les personnels à apporter leur propre chauffage d'appoint."

Mme ETOURNEAU invite chaque personnel à ne pas attendre le Conseil d'Administration pour signaler un problème de chauffage.

Mme PETYT a demandé une remise en route du chauffage en fin de congés scolaires, pour que chacun reprenne le 6-11 dans de bonnes conditions.

Conscients du problème de régulation constaté depuis la mise en service, une demande d'intervention auprès d'Engie a été effectuée. Le problème a également été signalé au conseil départemental. Le collège n'a malheureusement pas entièrement la main sur le chauffage.

Mme ETOURNEAU signale que les chauffages d'appoint sont normalement proscrits, et que les collègues qui en utilisent doivent absolument penser à les éteindre quand ils ne sont pas dans la salle, pour des raisons de sécurité.

Mme PETYT constate la difficulté de régulation. Le collège n'a plus la propriété des chaudières depuis que le partage se fait avec le SMAVOM. Un boîtier devait être posé par le département, ce qui n'a pas été fait. En 2025, le département reprendra les contrats chauffages. Des travaux seront peut-être prévus à ce moment-là. ENGIE ne peut rien faire si le SMAVOM ne fait rien de son côté (agro énergie). Le SMAVOM a été prévenu, est venu et n'a rien changé.

Mme CHENE BERG indique les possibilités liées au blocage des thermostats. Mme PETYT indique que le conseil départemental lui-même ne comprend pas le schéma. Les salles de sciences sont particulièrement impactées à cause d'un appel d'air dû à la conception des salles. Les parents demandent aux représentants du département de porter le message, ce qu'ils font déjà. Pour rappel, le département reprend en charge le chauffage au 1^{er} juillet 2025. Mme BLIN regrette que l'énergie soit gâchée sans raison.

Questions diverses des représentants FCPE :

1/ « Nous souhaiterions savoir comment s'est déroulée la rencontre avec le responsable du service bâtiment du département. Quelles en sont les conclusions ? Y aura-t-il des travaux liés au problème de température dans l'établissement proposés au budget du département pour 2024 ? »

Mardi 21-11-23, Mme CONCHON – Mme PETYT et Mme ETOURNEAU ont rencontré M. JEROME du Département 77.

Concernant le projet de végétalisation de la cour, M. JEROME a conseillé de prendre contact auprès de l'association CAUE 77 (conseil en architecture, urbanisme et environnement). Cela va donc être fait. Par la suite, Mme ETOURNEAU verra quels financements pourront être demandés (Département, par le biais du budget « autonomie » ou NEFLE).

Mme PETYT a aussi pris contact avec sa collègue du collège de Fontenay-Trésigny, où une cour végétalisée a été installée.

Concernant les chaleurs constatées dans l'établissement, un bureau d'étude va intervenir en 2024 pour rendre son analyse de la situation, pour des travaux possibles en 2025. M. JEROME confirme que les filtres pour les fenêtres sont une solution à étudier. Le résultat du vote du budget du CD77 sera connu en janvier 2024. Mme BLIN indique qu'elle aimerait avoir un cahier des charges précis. Le budget du département est voté en grande masse. Les répartitions précises arriveront plus tard. Quand le bureau d'étude aura rendu ses conclusions, un budget sera proposé. Les professeurs précisent qu'il faudra faire l'étude à plusieurs moments de l'année pour avoir une idée des différences de température hiver/été.

2/ « Lors d'un remplacement longue durée, serait-il possible de savoir si le remplaçant est nommé pour la totalité ou non de l'absence du professeur titulaire ? »

Mme ETOURNEAU répond que c'est déjà tout à fait le cas. L'absence de M. FEGHOUL a été suppléée de façon rapide par les services du Rectorat, pour la totalité de son absence. Mais M. TEL, nommé pour le remplacement, a été en arrêt quelques jours suite à un souci personnel. Un exemple est donné pour le remplacement de Mme LANGLOIS en décembre (un remplaçant a été nommé et viendra prendre le relais).

3/ « Depuis le début de l'année, combien d'heures ont-elles été remplacées dans le cadre du Pacte? (et parmi ces heures combien dans la matière du professeur absent ?) Combien d'heures ont été remplacées par le Rectorat ? Combien d'heures n'ont pas été remplacées ? »

Mme CONCHON répond que Mme AUXENFANTS a été remplacée sur la totalité de son arrêt. 32h ont été remplacées par ailleurs (17h hors pacte et 15h pacte). Sur les 32h, 4h ont été faites dans la même discipline et 7h par un professeur de l'équipe pédagogique. Les parents précisent que les remplacements n'ont pas eu lieu sur certaines matières qui ont été dans les évaluations nationales. Le problème est dû aux EDT qui ne coïncident pas. Les heures faites sont souvent transdisciplinaires et font avancer les élèves sur des compétences de type PIX. Les parents font référence au travail fait lors du covid-19 par des assistants d'éducation qui prenaient les classes avec les cours fournis par les professeurs incapables d'être présents. Mme ETOURNEAU précise qu'elle ne peut pas obliger un professeur en arrêt à travailler. Il y a dans l'établissement 33% de prise de parts du pacte.

4/ « La moyenne générale de l'élève n'est plus sur Pronote. Est-ce temporaire ? Sinon serait-il possible d'envoyer un message aux familles pour expliquer les raisons de cette suppression ? »

Mme ETOURNEAU informe que la moyenne générale a déjà été supprimée les années précédentes, et que le conseil pédagogique a acté que la moyenne générale n'était pas pertinente pédagogiquement lors de sa réunion le 20-11-2023.

Une moyenne générale de 12/20 (par exemple) ne signifie rien, c'est la moyenne dans chaque matière et les appréciations qui doivent servir à l'élève pour progresser.

Mme ETOURNEAU a demandé aux professeurs principaux d'en ré-informer les élèves lors de la préparation du conseil de classe, et les familles à la remise des bulletins. Nathan SERRANO précise qu'il a réussi à trouver quand même ses moyennes (dans les résultats pluriannuels).

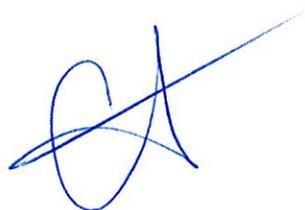
5/ « La possibilité d'échelonner les paiements est-elle maintenue pour les voyages de cette année 2023/2024 ? »

Mme ETOURNEAU répond qu'évidemment, cette possibilité est bien maintenue. Cela a d'ailleurs été communiqué aux familles dont les enfants participent à un voyage scolaire, tout comme l'existence des fonds sociaux. Les parents demandent si les échéances seront proches les unes des autres. Les échéanciers sont tolérés mais normalement pas légaux. L'assistante sociale peut aider en cas de problèmes financiers.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les élèves de 6EME F (avec Mme EBATA) participent cette année au projet du Parlement des Enfants, et vont contribuer à l'élaboration d'une proposition de Loi sur l'égalité femmes/hommes dans le sport. A ce titre, ils vont rencontrer Mme Michèle PEYRON, Députée, le 4 décembre en matinée.
- Le collège est inscrit à l'action « elles bougent pour l'orientation », qui se tiendra dans toute la France le 7/12/2023. Les jeunes filles de 3^{ème} vont avoir la chance de rencontrer une ingénieure de Safran pour susciter leur intérêt pour les sciences.
- Exercice PPMS attentat-intrusion le 11 décembre 2023 entre 9h30 et 10h30.
- 1^{ère} réunion de la CHS prévue le 29 janvier 2024 à 8h30.

Secrétaire de séance
Mme FERREIRA CARRICO



La Principale
Mme ETOURNEAU



Réunion du conseil d'administration du 23/11/2023

LISTE D'EMARGEMENT
Collèges de plus de 600 élèves ou avec SEGPA

Nom des membres du CA	TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	Présent*	Absent*	Signature	Nom	Signature
<ul style="list-style-type: none"> • Membres de droit - Mme ETOURNEAU Camille - Mme CONCHON Laetitia - Mme PETYT Sophie - Mme BOYER Manuella - Mme CAMBUCCO-LECAUDE Céline 	X X X X X			- Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant	
<ul style="list-style-type: none"> Représentants de la collectivité de rattachement (et de l'entité) - M. GAUTIER Laurent - Mme MUNCH Mireille 				- M. ROBIN Teddy X Mme TOURNUT Catherine	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants de la commune siège de l'établissement (et de l'entité) - Mme PERALTA SUAREZ Maria - Mme PELLETIER Maryse 	X X			- M. KHALOUA Madani - M. FOLLIOU Pascal	
<ul style="list-style-type: none"> • Personnalité(s) qualifiée(s) - - 				- Pas de suppléant - Pas de suppléant	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation - Mme FERREIRA CARRICO Lucilia - Mme MASSOUBRE Marie-Stéphanie - M. BOILEAU Bruno - Mme CHÊNE-BERG Mérédith - Mme HERBERT Morgane - Mme BRAC DE LA PERRIERE Emilie - M. AGOSTINI Clément 	X X X X X X X			X Mme PERSEGOL Amandine - Mme LAHANA Kareen - Mme FRUGIER Marion - Mme DUFRESNE Alicia - Mme BOURDE Marie-Alice - M. LABARRE Dorian - M. DURAND Romain	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé - - - 				- - -	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des parents d'élèves X Mme BLIN Stéphanie - Mme THEVENET Marlène - Mme THERY Stéphanie X Mme VENTURA Ariane - Mme NUNES Nelly - Mme AIT SALEM-ROUGE Fatima X Mme MEIGNE PORTES Laudiane 	X X X X X			X Mme LESTIN Julia-Mélissa - Mme VAN DER BYL Audrey - Mme FREREBEAU Marie - Mme HERITIER Céline X M. BARON Thomas X M. APIED Nicolas - Mme RODRIGAUX Laure	
<ul style="list-style-type: none"> • Représentants élus des élèves - M. SERRANO Nathan 3^{ème} H - M. HABRI Islem 5^{ème} B - M. MATRAT DEIS Ethan 3^{ème} F • 	X X X			- Mme SERRANO Léa 4 ^{ème} I - M. GUZEL Canhursut 5 ^{ème} B - M. MARCELOT Johan 3 ^{ème} I	
Invité : agent comptable					

* signaler par une croix